

19.10.2016 - 12:05 Uhr

EQS-Adhoc: Décision de la Cour de justice de l'Union européenne sur la fixation de l'Union européenne sur la fixation de prix imposés en Allemagne: autorisation des bonus sur les médicaments soumis à ordonnance

EQS Group-Ad-hoc: Zur Rose Group AG / Mot-clé(s): Affaire juridique
Décision de la Cour de justice de l'Union européenne sur la fixation de l'Union européenne sur la fixation de prix imposés en Allemagne: autorisation des bonus sur les médicaments soumis à ordonnance

19.10.2016 / 11:59

Publication d'un communiqué ad hoc en vertu de l'article 53 du RC.
Le contenu relève de la responsabilité de l'émetteur.

Communiqué de presse

Décision de la Cour de justice de l'Union européenne sur la fixation de prix imposés en Allemagne:

autorisation des bonus sur les médicaments soumis à ordonnance

La Cour de justice de l'Union européenne basée à Luxembourg l'a décidé: l'application du système allemand des prix imposés pour la délivrance de médicaments soumis à ordonnance à des pharmacies de vente par correspondance situées dans les autres États membres de l'UE constitue une violation de la libre circulation des marchandises. Cette décision aura une influence positive sur la vente de médicaments par correspondance, ainsi que sur la croissance déjà amorcée du Groupe Zur Rose.

En Allemagne, le prix des médicaments soumis à ordonnance est imposé. Depuis l'entrée en vigueur de la 16e modification de la loi allemande sur les produits pharmaceutiques en octobre 2012, les pharmacies de vente par correspondance situées dans les autres États membres de l'UE, comme par exemple DocMorris, la filiale de Zur Rose basée aux Pays-Bas, sont soumises à l'ordonnance allemande sur le prix des médicaments. Dans son arrêt rendu aujourd'hui, la Cour de justice de l'Union européenne a considéré comme licites ce que l'on appelle les «bonus» sur les médicaments soumis à ordonnances fournis par les pharmacies de vente par correspondance situées dans les autres États membres de l'UE.

Walter Oberhänsli, CEO du Groupe Zur Rose, se réjouit de cette décision: «Depuis toujours, notre modèle commercial est synonyme de plus de concurrence, tant au niveau de l'approvisionnement des patients que des prix proposés.» Cette décision de la Cour de justice de l'Union européenne permettra à DocMorris de proposer à nouveau des avantages de prix, qui profiteront en particulier aux personnes souffrant de maladies chroniques et ayant un besoin important de médicaments. Pour de plus en plus de personnes, la fourniture de leurs médicaments à domicile par une pharmacie de vente par correspondance enregistrée et sérieuse est un véritable soulagement. Et Walter Oberhänsli en est convaincu: «Cette tendance se renforcera encore dans les prochaines années.»

Pour le Groupe Zur Rose, la vente par correspondance de médicaments soumis à ordonnance est une activité rentable, à laquelle DocMorris contribue à hauteur d'environ un tiers du chiffre d'affaires du Groupe. L'objectif du groupe de pharmacies de vente par correspondance est ici d'atteindre un taux de croissance à deux chiffres. Dans ce contexte, DocMorris a lancé à la mi-septembre dans toute l'Allemagne une campagne publicitaire télévisée ciblant en particulier les personnes atteintes de maladies chroniques. Pour Walter Oberhänsli, «La levée de l'interdiction des rabais sera un avantage supplémentaire pour nos objectifs de croissance dans le cadre du renforcement de notre position de leader sur le marché européen.»

Contact

Lisa Lüthi, Responsable Communication

E-mail: lisa.luethi@zurrose.com, téléphone: +41 52 724 08 14

Zur Rose Group

Zur Rose Group, entreprise suisse comprenant les marques «Zur Rose» et «DocMorris», est la plus grande pharmacie en ligne d'Europe et par ailleurs le plus important grossiste pour le corps médical en Suisse. Grâce à son modèle commercial, le groupe contribue à un approvisionnement pharmaceutique fiable et de qualité. Afin d'accroître l'efficacité des processus de médication, les sociétés de Zur Rose Group ne cessent de développer des prestations innovantes dans le domaine de la gestion de médicaments. La création de plus-values, les valeurs fortes orientées autour du patient ainsi que l'exigence d'un approvisionnement en médicaments à des prix avantageux font du groupe un partenaire stratégique essentiel pour les fournisseurs de prestations, les répondants des coûts et l'industrie.

Le siège opérationnel de Zur Rose Group se situe à Frauenfeld, d'où le marché suisse est approvisionné. En Allemagne, le groupe exerce ses activités grâce à ses filiales à Heerlen (NL) et à Halle an der Saale (DE). En 2015, il a pris une participation majoritaire dans BlueCare, société sise à Winterthour et leader des fournisseurs de systèmes en réseau du secteur de la santé en Suisse. Zur Rose Group emploie plus de 800 collaborateurs sur ses différents sites et a réalisé un chiffre d'affaires de 834 millions de francs durant l'exercice 2015.

Les actions de Zur Rose Group (n. de valeur 4261528, ISIN CH0042615283) sont négociées sur les plates-formes hors-bourse OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise, KMU-X de la Banque Cantonale de Zurich ainsi que de la Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG. L'emprunt d'entreprise de plus de 50 millions de francs souscrit en novembre 2012 dans le cadre du financement de l'acquisition de DocMorris est coté à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (n. de valeur 19972936, ISIN CH0199729366, ticker ZRO12). zurrosegroup.com

Fin du message ad hoc-----

Langue: Français:

Entreprise: Zur Rose Group AG

Walzmühlestrasse 60

8500 Frauenfeld

Schweiz

Téléphone: +41 52 724 08 14

Internet: www.zurrosegroup.com

ISIN: CH0199729366, CH0042615283

Bourses: SIX Swiss Exchange

Fin du message EQS Group News-Service

512719 19.10.2016